

**Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale**  
**Procès-verbal de la Séance du Conseil communautaire du 15 Juillet 2020**  
**Salle des Fêtes « Philippe MAINTENIE » à Saint Maurice sur Eygues**

**Ordre du jour**

- Installation de l'organe délibérant sous la présidence du doyen d'âge en exercice
- Élection du Président sous la présidence du doyen d'âge des membres du conseil communautaire
- **67-2020** Détermination du nombre de postes de Vice-présidents **82 Voix Pour - 8 Contre - 1 Abstention**
- Election des Vice-présidents (articles 12 et 13 des statuts et 35 du RI)
- Election des membres complémentaires au Bureau (articles 12 et 13 des statuts et 29 du RI)
- **68-2020** Lecture et remise de la Charte de l'élu local **L'Assemblée Prend acte**

**Étaient présents, les conseillers avec voix délibératives :**

L. AICARDI – A. AMOURDEDIEU – M. BALDUCHI – F. BARBANSON – C. BARTHEYE – C. B1AS – N. BEN AMOR – J. BOMPARD – M. BOMPARD – M. BONNEFOY – G. BONTOUX  
M. BOTINI – F. BOUNIN – P. CAHN – C. CARRERE – C. CHAMBON – L. CHAREYRE – D.  
CHARRASSE – V. CHAUVET – P. CIRER-METHEL – A. CLEMENT – R. CLEMENT – P.  
COMBES – D. CONIL – C. CORNILLAC – T. DAYRE – S. DECONINCK – JL. DESSALES –  
E. DIACONO – A. DONZE – E. GAUTHIER – AL FAREL – J. FERNANDES – A. FEUILLAS –  
L. FOUGERAS – A. FRACHINOUS – J. GARCIA – S. GARNERO – D. GILLET – D. GIREN –  
M. GREGOIRE – Y. GRONCHI – F. GROSS – J. HAÏM – M. HAMARD – A. LABROT – JM  
LAGET – P. LANTHEAUME – MC. LAURENT – P. LEDESERT – P. LEDOUX – A. LOUPIAS  
– N. MACIPE – A. MATHIEU – MP MONIER – JJ. MONPEYSSSEN – A. NICOLAS – J.  
NIVON – JM PELACUER – R. PEYRON – S. ROUX – C. RUYSSCHAERT – O. SALIN – G.  
PEZ – JC. PICHON – O PILOZ – M. QUARLIN – N. RANCON – E. RICHARD – P. ROCHAS  
– G. ROMEO – D. ROUSSELLE – C. ROUSSIN – C. SOMAGLINO – O. TACUSSEL – T.  
TATONI – I. TEYSSIERE – C. TEULADE – C. THIRIOT  
M. TREMORI – R. VIARSAC.

**Délégués empêchés ayant donné pouvoir :**

G. ACHAT a donné pouvoir à A. NICOLAS – S. POUYET a donné pouvoir à L CHAREYRE –  
S. ROUSTAN a donné pouvoir à S. GARNERO – L. ESTEVE a donné pouvoir à M.  
GREGOIRE – JL NICOLAS a donné pouvoir à J. FERNANDES – F. BOUNIN a donné

pouvoir à C. CARRERE – JL GREGOIRE a donné pouvoir à A. LOUPIAS – S. BOREL a donné pouvoir à O. SALIN – J. DUQUESNOY a donné pouvoir à E. GAUTHIER – M. BERGER-SABATIER a donné pouvoir à MC LAURENT – G. TRUPHEMUS a donné pouvoir à L. AICARDI.

---

Madame DIACONO plus jeune conseillère présente est désignée secrétaire de séance.  
Madame MONIER Marie Pierre est désignée scrutatrice de séance  
Monsieur GARCIA Jean est désigné scrutateur de séance

---

**L'an deux mille vingt, le quinze du mois de juillet à 9 heures 30, les conseillers communautaires désignés par les conseils municipaux des communes membres de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale, se sont réunis dans la Salle des Fêtes « Espace Philippe Mainténié » Rue des Narcisses à Saint Maurice sur Eygues, sur la convocation qui leur a été faite par le Président, conformément aux articles L 5211-1 et L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

**Il appartient à M. Louis AICARDI, doyen d'âge, de présider la séance. A 9h45, M. Louis AICARDI constate que le nombre de conseillers communautaires, présents dans la salle, s'élève à 82 personnes des 97 délégués en exercice, dont 91 voix délibératives, le Conseil communautaire peut valablement délibérer. Le quorum étant atteint, le Président transitoire, déclare le Conseil de communauté installé.**

---

### **Election du Président de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale**

Il a été procédé sous la présidence de M. AICARDI Louis, doyen d'âge de l'assemblée, à l'élection du Président.

M. AICARDI lance un appel à candidature aux fonctions de Président de la Communauté de communes des Baronnie en Drôme Provençale

- Candidat déclaré : M. Thierry DAYRE

M. L. AICARDI donne la parole à Thierry DAYRE pour présenter sa candidature aux fonctions de Président de la Communauté de communes.

---

M. Thierry DAYRE prend la parole et s'exprime en ce sens :

*Mesdames, Messieurs les Maires,  
Mesdames, Messieurs les élus communautaires,*

*- Je vous présente, donc, ma candidature au poste de Président de notre communauté de communes des Baronnies pour la mandature 2020-2026.*

*- Notre CCBDP nait au 01/01/2017 est dans sa 4<sup>e</sup> année d'existence, mais cette dernière est tout à fait exceptionnelle, tant sanitaire que socialement, et inflige des blessures lourdes à notre modèle économique et social.*

*- 2017 a été l'Année de l'officialisation et de l'installation de notre nouvelle communauté, année suprêmement administrative et technique.*

*- 2018 l'Année du vrai démarrage de l'exercice opérationnel des compétences, mais de façon partielle et avec seulement une partie des impacts de la loi notre.*

*- 2019 dont nous avons voté les comptes administratifs, il y a quelques semaines, a été une Année Normale de fonctionnement. Entre autres comme nous l'avons annoncé lors des vœux, il a été lancé à travers chaque commission et compétence, les travaux d'un audit diagnostique rétrospectif pour acter, analyser, mesurer dans le détail, les réalités budgétaires et financières concrètes, de chacune d'entre elles. Ce travail devait amener à proposer au bureau, puis au conseil, les résultats d'analyses, les synthèses, et les orientations et où les décisions qui pourraient être prises pour les pérenniser dans un fonctionnement, raisonnable, réaliste, et mesuré par tous.*

*Mais comme vous le savez, il y a eu et demeure toujours la crise sanitaire COVID-19, avec ses effets et impacts sur la société tout entière, et en conséquence bien entendu sur notre territoire et notre communauté.*

*Le budget 2020 qui a été voté, était au départ un budget classique pour l'exercice de nos compétences statutaires, mais qui a été remodelé au regard de la première appréciation des impacts COVID-19 sur notre communauté, et sur une fragilité budgétaire liée à la jeunesse de la structure communautaire.*

*À ce jour, il est déjà établi que cette nouvelle mandature 2020-2026 sera exceptionnelle et définitivement fondatrice, car les enjeux sont multiples.*

*Il faudra en sécuriser radicalement sa pérennité administrative, budgétaire et financière.*

*Pour cela, il faudra aboutir et apprécier avec justesse l'audit précédemment évoqué et en traduire les moyens pour en stabiliser son fonctionnement et ses budgets.*

*Parallèlement il faudra analyser et s'assurer que pour les compétences actuelles déléguées par les communes ou par l'état, nous soyons en capacité de faire ressentir et mesurer à sa juste valeur les réalités de leurs effets au près des citoyens et des élus, et cela avec pragmatisme et responsabilité, dans une réelle animation et dynamique territoriale.*

*Il nous faudra répondre de façon déterminée et en toute conscience dans le cadre précis et organisé du Bloc Communal, aux enjeux Prénants sur l'économie, le social et l'environnement. Face à de tels défis, nous ne pourrions être efficaces et pertinents que si nous œuvrions de façon structurée, collective, en bonne collaboration, dans une cohérence et une dynamique territoriale exemplaire et solidaire dont le seul but est d'être au service de nos concitoyens des baronnies.*

*Nous devons tenir notre place et représenter la CCBDP de façon responsable, assidue, positive et constructive, dans les différentes structures supra communautaires, tel le SCOT, le Parc, le SYPP, le SDED, ADN, les Syndicats de Rivières, Office de Tourisme, et bien d'autres encore. Être élu imprègne de fait un engagement moral que nous avons pris et prenons envers les citoyens, et avec respect, nous devons le tenir et l'assumer tout au long des 6 années de mandat comme au premier jour...*

*Nous devons mesurer et se donner les moyens économiques et financiers raisonnables de bâtir et d'investir dans les outils, les infrastructures, nécessaires à l'exercice de nos compétences et des réalités des besoins des services auprès des citoyens dans un pragmatisme territorial adapté et efficace.*

*Nous devons nous pencher et nous préoccuper avec équité et clairvoyance, sur les vrais enjeux d'un certain nombre de compétences éventuelles, tels que le PLUI, l'Eau, l'Assainissement, la Fiscalité Professionnelle Unique et bien d'autres encore...*

*En effet, notre marque et empreinte territoriale, griffée de ses 67 communes, avec chacune leur identité, leur histoire, leur force de centralité et d'administration, nous y incite naturellement.*

*Cependant, toute la difficulté, et son véritable enjeu est d'apprécier, de mesurer, en toute objectivité territoriale et prospective citoyenne, les réels intérêts et effets qu'il pourrait y avoir, à les raisonner, les partager et les mettre en œuvre à l'échelle du territoire communautaire...*

*Cela devra être appréhendé de façon honorable et respectueuse dans le seul objectif de l'efficacité citoyenne au cœur du bloc communal.*

*C'est un véritable défi, qui se proposera à nous et il nous faudra nous interroger courageusement sur la moins mauvaise façon d'y répondre collectivement ou pas.*

*Nous devons nous engager collectivement à porter les valeurs morales et fondamentales de nos missions de service public, et veiller à piloter et manager l'ensemble des équipes élus et Personnel à respecter l'essence de ces missions, et à les sauvegarder au quotidien.*

*Nous devons par ailleurs être en capacité, et s'en donner les moyens d'en mesurer leur véracité et leur efficacité de façon juste.*

*Nous allons installer et faire vivre la conférence des Maires de notre communauté pour sans cesse être en écoute et en quête, de leur ressenti, ou ceux de leurs habitants, de leurs inquiétudes, de leurs besoins, pour accroître sans cesse notre cohérence territoriale et là faire vivre, en tissant au quotidien des liens pour œuvrer et entreprendre dans l'intérêt général de leur territoire et leur population.*

*Pour accomplir ces missions, faire face à ces enjeux et remplir cette responsabilité d'intérêt majeur pour notre ruralité, il faudra une véritable équipe motivée et soudée autour de son président et de la commission permanente.*

*Une équipe unie où chacun fort, respectueux et lucide de ces différences de pensées personnelles et de ses aspirations, s'investissent en toute conscience, avec comme unique priorité l'intérêt général et global de la CCBDP et de ses citoyens, Une et Indivisible.*

*Mais cette priorité s'accompagnera d'une exigence, celle de veiller avec une acuité aiguë et particulière, aux équilibres territoriaux, aux services exercés et rendus dans le respect de nos compétences déléguées, de nos statuts et règlements intérieurs, car le seul but poursuivi est de s'assurer et de rassurer, qu'autant que faire ce peu et raisonnablement, que les services soient rendus convenablement à l'ensemble des citoyens des baronnies ou qu'il se trouve dans la solidarité, l'équité mais avec juste raison.*

*Mesdames Messieurs les élus,*

*Voici à travers ses propos énoncés les fondements de ce qui porte et symbolise ma candidature, et qui vous éclaire peut-être un petit peu, et un peu mieux le chemin de raison de mon engagement. Mais tout cela, cette volonté, cet investissement, s'inscrit sur un principe fort, fondamental et inaltérable, du profond respect de l'organisation des structures de gouvernance, réfléchi, mesuré, scellé, voté, et traduit dans nos statuts et le règlement intérieur.*

*Notre fusion s'est fondée et soudée autour de cette organisation et du schéma global de gouvernance que compose le conseil communautaire, la commission permanente, le comité exécutif, les commissions thématiques, les comités territoriaux auxquels vous l'avez compris et entendu s'ajoutera la conférence des Maires, tout cela étant d'ailleurs parfaitement en phase avec la loi engagement proximité promulgué le 27 décembre 2019.*

*Pour ce faire, cela est traduit dans les articles 12 et 13 entre autres de nos statuts validés et enregistré lors de la fusion à la Préfecture.*

*Le règlement intérieur, lui qui en précise l'ensemble des modalités, a fait office d'une délibération le 20/06/2017, et en indique le principe de répartition des sièges qui tient compte de l'équilibre territorial tel qu'il est constaté dans la composition des membres du conseil communautaire issu de l'application du droit commun.*

*Pour ma part, vous avez bien compris qu'il est crucial de respecter tout cela et d'en protéger son bon fonctionnement et sa durabilité.*

*Bien entendu, rien n'est parfait, mais les valeurs essentielles et fondamentales que porte notre communauté à travers le respect des équilibres, et sa dynamique territoriale, sa représentativité responsable et respectueuse, doit et va nous permettre de poursuivre les missions de notre communauté dont le souci permanent demeure le principe de l'Amélioration Continue. Tel sera mon engagement, tel sera ma responsabilité si vous me concédez votre confiance.*

*Merci de votre écoute*

---

Après avoir entendu M. DAYRE, M. AICARDI invite les conseillers communautaires à procéder aux votes au scrutin secret.

Résultats du vote :

Votants : 91

Exprimés : 74

Majorité absolue : 38

Abstentions : 13

Blancs : 4

<b>M. DAYRE Thierry</b>	<b>71 Voix</b>	<b>ELU</b>
M. ACHAT Ginès	1 Voix	
M. AICARDI Louis	1 Voix	
Mme FEUILLAS Annie	1 Voix	

M. Thierry DAYRE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

*M. Le Président Thierry DAYRE s'adresse à l'assemblée :*

*Mesdames, Messieurs les Elus Communautaires,*

*Je vous remercie sincèrement et chaleureusement pour le témoignage appuyé de votre confiance. J'ai naturellement et bien évidemment conscience, de la responsabilité que vous me confiez pour les 6 années à venir.*

*Dans ma présentation de candidature, j'ai évoqué l'ensemble des enjeux qui nous incombent de traduire et de mettre en œuvre, avec engagement, détermination et raison, dans un esprit collectif, constructif et solidaire.*

*Il nous faut vivre et faire vivre notre Capillarité Territorial, en cohérence, dynamique et bienveillance. C'est le triptyque riche d'un noble défi... En toute humilité.*

*Pour se faire, nous devons Respecter, Honorer et faire vivre notre schéma de gouvernance.*

*La Commission Permanente, le Comité Exécutif, le Bureau, tout comme l'ensemble des services et du personnel devront en être dignes, fiers et respectueux auprès du conseil communautaire et envers et aux yeux des citoyennes et citoyens, des élus du bloc communal de nos Baronnie en Drôme Provençale.*

*Merci, merci beaucoup*

---

## 67-2020 Détermination du nombre de postes de Vice-présidents

Le Président expose à l'assemblée que la création du nombre de postes de Vice-présidents relève de la compétence du Conseil communautaire.

Il explique que les dispositions de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient que le Conseil communautaire détermine, à la majorité simple, le nombre de postes de Vice-présidents sans que celui-ci puisse être supérieur à 20% de l'effectif total du Conseil, arrondi à l'entier supérieur, ni qu'il puisse excéder quinze Vice-présidents.

Le Président propose donc la création de 15 postes de Vice-présidents, soit 15,46% de l'effectif total du Conseil.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,**

**DECIDE** de créer 15 postes de Vice-présidents et de procéder à leurs élections.

**Décision adoptée à : 82 Voix Pour – 8 Voix Contre - 1 Abstention**

### **Election du 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale**

Il a été procédé sous la présidence de M. Thierry DAYRE, Président de la CCBDP, à l'élection du 1<sup>er</sup> Vice-Président.

- Candidat déclaré : M. Michel GREGOIRE

M. Thierry DAYRE invite les conseillers communautaires à procéder aux votes au scrutin secret.

Résultats du vote :

Votants : 91

Exprimés : 78

Majorité absolue : 40

Abstentions : 5

Blancs : 8

<b>M. Michel GREGOIRE</b>	<b>74 Voix</b>	<b>ELU</b>
M. Ginès ACHAT	2 Voix	
Mme Véronique CHAUVET	1 Voix	
Mme Pascale ROCHAS	1 Voix	

M. Michel GREGOIRE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1<sup>er</sup> Vice-Président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

### **Election du 2<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale**

Il a été procédé sous la présidence de M. Thierry DAYRE, Président de la CCBDP, à l'élection du 2<sup>ème</sup> Vice-Président.

- Candidat déclaré : M. Claude BAS

M. Thierry DAYRE invite les conseillers communautaires à procéder aux votes au scrutin secret.

Résultats du vote :  
Votants : 91  
Exprimés : 81  
Majorité absolue : 41  
Abstentions : 5  
Blancs : 5

<b>M. Claude BAS</b>	<b>79 Voix</b>	<b>ELU</b>
M. Ginès ACHAT	1 Voix	
M. Olivier SALIN	1 Voix	

M. Claude BAS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2<sup>ème</sup> Vice-Président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

---

### **Election du 3<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale**

Il a été procédé sous la présidence de M. Thierry DAYRE, Président de la CCBDP, à l'élection du 3<sup>ème</sup> Vice-Président.

- Candidat déclaré : M. Alain NICOLAS

M. Thierry DAYRE invite les conseillers communautaires à procéder aux votes au scrutin secret.

Résultats du vote :  
Votants : 91  
Exprimés : 80  
Majorité absolue : 41  
Abstentions : 8  
Blancs : 3

<b>M. Alain NICOLAS</b>	<b>78 Voix</b>	<b>ELU</b>
M. Ginès ACHAT	1 Voix	
Mme Odile TACUSSEL	1 Voix	

M. Alain NICOLAS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3<sup>ème</sup> Vice-Président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

---

### **Election du 4<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale**

Il a été procédé sous la présidence de M. Thierry DAYRE, Président de la CCBDP, à l'élection du 4<sup>ème</sup> Vice-Président.

- Candidat déclaré : M. Éric RICHARD

M. Thierry DAYRE invite les conseillers communautaires à procéder aux votes au scrutin secret.

Résultats du vote :  
Votants : 91  
Exprimés : 82  
Majorité absolue : 42  
Abstentions : 6  
Blancs : 3

<b>M. Éric RICHARD</b>	<b>82 Voix</b>	<b>ELU</b>
------------------------	----------------	------------

M. Éric RICHARD ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4<sup>ème</sup> Vice-Président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

---

### **Election du 5<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale**

Il a été procédé sous la présidence de M. Thierry DAYRE, Président de la CCBDP, à l'élection du 5<sup>ème</sup> Vice-Président.

- Candidat déclaré : M. Sébastien BERNARD

M. Thierry DAYRE invite les conseillers communautaires à procéder aux votes au scrutin secret.

Résultats du vote :  
Votants : 91  
Exprimés : 77  
Majorité absolue : 36  
Abstentions : 7  
Blancs : 7

<b>M. Sébastien BERNARD</b>	<b>76 Voix</b>	<b>ELU</b>
M. Ginès ACHAT	1 Voix	

M. Sébastien BERNARD ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 5<sup>ème</sup> Vice-Président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

---



### **Election du 6<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale**

Il a été procédé sous la présidence de M. Thierry DAYRE, Président de la CCBDP, à l'élection du 6<sup>ème</sup> Vice-Président.

- Candidat déclaré : M. Jean Jacques MONPEYSSEN

M. Thierry DAYRE invite les conseillers communautaires à procéder aux votes au scrutin secret.

Résultats du vote :

Votants : 91

Exprimés : 71

Majorité absolue : 36

Abstentions : 8

Blancs : 12

<b>M. Jean jacques MONPEYSSEN</b>	<b>70 Voix</b>	<b>ELU</b>
M. Christian BARTHEYE	1 Voix	

M. Jean Jacques MONPEYSSEN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 6<sup>ème</sup> Vice-Président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

---

### **Election de la 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale**

Il a été procédé sous la présidence de M. Thierry DAYRE, Président de la CCBDP, à l'élection de la 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente.

- Candidate déclarée : Mme Christelle RUYSSCHAERT

M. Thierry DAYRE invite les conseillers communautaires à procéder aux votes au scrutin secret.

Résultats du vote :

Votants : 91

Exprimés : 75

Majorité absolue : 38

Abstentions : 8

Blancs : 8

<b>Mme Christelle RUYSSCHAERT</b>	<b>75 Voix</b>	<b>ELUE</b>
-----------------------------------	----------------	-------------

Mme Christelle RUYSSCHAERT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente et a été immédiatement installée sous les applaudissements.

---

### **Election du 8<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale**

Il a été procédé sous la présidence de M. Thierry DAYRE, Président de la CCBDP, à l'élection du 8<sup>ème</sup> Vice-Président.

- Candidat déclaré : M. Christian CORNILLAC

M. Thierry DAYRE invite les conseillers communautaires à procéder aux votes au scrutin secret.

Résultats du vote :

Votants : 91

Exprimés : 70

Majorité absolue : 36

Abstentions : 8

Blancs : 13

<b>M. Christian CORNILLAC</b>	<b>69 Voix</b>	<b>ELU</b>
M. Gérard PEZ	1 Voix	

M. Christian CORNILLAC ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 8<sup>ème</sup> Vice-Président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

---

### **Election du 9<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale**

Il a été procédé sous la présidence de M. Thierry DAYRE, Président de la CCBDP, à l'élection du 9<sup>ème</sup> Vice-Président.

- Candidats déclarés :

M. Didier GILLET

M. Roland PEYRON

M. Thierry DAYRE invite les conseillers communautaires à procéder aux votes au scrutin secret.

Résultats du vote :

Votants : 91

Exprimés : 87

Majorité absolue : 44

Abstentions : 1

Blancs : 3

<b>M. Roland PEYRON</b>	<b>50 Voix</b>	<b>ELU</b>
M. Didier GILLET	37 Voix	

M. Roland PEYRON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 9<sup>ème</sup> Vice-Président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

---

### **Election de la 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente de la Communauté de Communes des Baronniees en Drôme Provençale**

Il a été procédé sous la présidence de M. Thierry DAYRE, Président de la CCBDP, à l'élection de la 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente.

- Candidate déclarée : Mme Pascale ROCHAS

M. Thierry DAYRE invite les conseillers communautaires à procéder aux votes au scrutin secret.

Résultats du vote :

Votants : 91

Exprimés : 71

Majorité absolue : 36

Abstentions : 12

Blancs : 8

<b>Mme Pascale ROCHAS</b>	<b>70 Voix</b>	<b>ELUE</b>
Mme Véronique CHAUVET	1 Voix	

Mme Pascale ROCHAS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente et a été immédiatement installée sous les applaudissements.

---

### **Election du 11<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Baronniees en Drôme Provençale**

Il a été procédé sous la présidence de M. Thierry DAYRE, Président de la CCBDP, à l'élection du 11<sup>ème</sup> Vice-Président.

- Candidats déclarés :

M. Jean GARCIA

M. Serge ROUX

M. Thierry DAYRE invite les conseillers communautaires à procéder aux votes au scrutin secret.

Résultats du vote :

Votants : 91

Exprimés : 75

Majorité absolue : 38

Abstentions : 10

Blancs : 6

<b>M. Jean GARCIA</b>	<b>43 Voix</b>	<b>ELU</b>
M. Serge ROUX	32 Voix	

M. Jean GARCIA ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 11<sup>ème</sup> Vice-Président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

---

### **Election du 12<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale**

Il a été procédé sous la présidence de M. Thierry DAYRE, Président de la CCBDP, à l'élection du 12<sup>ème</sup> Vice-Président.

- Candidats déclarés :  
M. Didier GIREN  
M. Olivier SALIN

M. Thierry DAYRE invite les conseillers communautaires à procéder aux votes au scrutin secret.

Résultats du vote :  
Votants : 91  
Exprimés : 85  
Majorité absolue : 43  
Abstentions : 1  
Blancs : 5

<b>M. Olivier SALIN</b>	<b>45 Voix</b>	<b>ELU</b>
M. Didier GIREN	40 Voix	

M. Olivier SALIN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 12<sup>ème</sup> Vice-Président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

### **Election du 13<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale**

Il a été procédé sous la présidence de M. Thierry DAYRE, Président de la CCBDP, à l'élection du 13<sup>ème</sup> Vice-Président.

- Candidat déclaré :  
M. Jean Michel LAGET

M. Thierry DAYRE invite les conseillers communautaires à procéder aux votes au scrutin secret.

Résultats du vote :  
Votants : 91  
Exprimés : 74  
Majorité absolue : 38  
Abstentions : 9  
Blancs : 8

<b>M. Jean Michel LAGET</b>	<b>74 Voix</b>	<b>ELU</b>
-----------------------------	----------------	------------

M. Jean Michel LAGET ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 13<sup>ème</sup> Vice-Président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

---

### **Election du 14<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Baronniees en Drôme Provençale**

Il a été procédé sous la présidence de M. Thierry DAYRE, Président de la CCBDP, à l'élection du 14<sup>ème</sup> Vice-Président.

- Candidat déclaré :  
M. Stéphane DECONINCK

M. Thierry DAYRE invite les conseillers communautaires à procéder aux votes au scrutin secret.

Résultats du vote :  
Votants : 91  
Exprimés : 71  
Majorité absolue : 36  
Abstentions : 12  
Blancs : 8

<b>M. Stéphane DECONINCK</b>	<b>71 Voix</b>	<b>ELU</b>
------------------------------	----------------	------------

M. Stéphane DECONINCK ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 14<sup>ème</sup> Vice-Président et a été immédiatement installé sous les applaudissements.

---

### **Election de la 15<sup>ème</sup> Vice-Présidente de la Communauté de Communes des Baronniees en Drôme Provençale**

Il a été procédé sous la présidence de M. Thierry DAYRE, Président de la CCBDP, à l'élection de la 15<sup>ème</sup> Vice-Présidente.

- Candidate déclarée :  
Mme Nadia MACIPE

M. Thierry DAYRE invite les conseillers communautaires à procéder aux votes au scrutin secret.

Résultats du vote :  
Votants : 91  
Exprimés : 75  
Majorité absolue : 38  
Abstentions : 7  
Blancs : 9

<b>Mme Nadia MACIPE</b>	<b>75 Voix</b>	<b>ELUE</b>
-------------------------	----------------	-------------

Mme Nadia MACIPE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 15<sup>ème</sup> Vice-Présidente et a été immédiatement installée sous les applaudissements.

---

## **Installation des membres complémentaires du bureau de la Communauté de communes des Baronnie en Drôme Provençale**

Sont élus membres complémentaires du bureau de la Communauté de communes des Baronnie en Drôme Provençale au scrutin uninominal à bulletins secrets :

- Mme Odile TACUSSEL
- M. Alain FRACHINOUS
- M. Didier GILLET
- M. Christian THIRIOT
- M. José FERNANDES
- M. Louis AICARDI
- M. Gérard PEZ
- M. Didier GIREN
- M. Yoann GRONCHI
- M. Jacques NIVON
- M. Pierre COMBES
- Mme Marie Christine LAURENT
- M. Didier ROUSSELLE
- M. Serge ROUX
- M. Jean Claude PICHON
- Mme Marie Pierre MONIER
- M. Philippe CAHN
- Mme Nadège RANCON

Les 18 candidats ayant obtenus la majorité absolue dans la cadre d'une élection uninominale à bulletins secrets, ont été installés en qualité de membres complémentaires du bureau de la Communauté de communes des Baronnie en Drôme Provençale.

---

### **68-2020 Lecture et remise de la Charte de l' élu local**

La loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat a introduit l'obligation pour le Président des communautés de lire puis distribuer la charte de l' élu local lors de la première réunion de l'organe délibérant, immédiatement après l'élection du Président, des Vice-présidents et des autres membres du Bureau.

Vu le Code Général des collectivités locales, notamment les articles L. 1111-1-1 ; L 5211-6 ;

Vu la loi n°2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice par les élus locaux de leur mandat ;

Considérant que les élus locaux exercent leur mandat dans le respect des principes de déontologies consacrés par la charte de l' élu local ;

Considérant que Monsieur le Président donne lecture de cette charte ;

Une copie de la charte est remise aux conseillers communautaires.

#### **Le Conseil communautaire,**

**PREND ACTE** de la lecture de la Charte de l' élu local faite par le Président.

---

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président invite les conseillers à noter la date du prochain conseil communautaire qui devrait se tenir le 28 juillet 2020, où se dérouleront entre autres, les désignations des conseillers dans les divers organismes extérieurs.

M. Le Président remercie les membres du conseil communautaire de leurs présences et les invite autour d'un buffet campagnard.

---